

# Aux Sablettes, la route restera bien... ouverte

A **La Seyne** sud, face à la colère de commerçants, la municipalité a finalement renoncé hier à interdire la circulation automobile sur les avenues De Gaulle et Pompidou

**M**oins de passage, un chiffre d'affaires en berne et un quartier mort. C'est ce que craignaient des commerçants des Sablettes, à La Seyne, à la découverte du projet de la municipalité d'interdire la circulation automobile sur les avenues Charles-De-Gaulle et Georges-Pompidou à compter d'aujourd'hui. Un arrêté municipal qui a mis le feu aux poudres; après la circulation préalable d'une pétition.

À l'issue d'une réunion houleuse avec les élus, hier après-midi à la base nautique de Saint-Elme, les commerçants en colère ont obtenu gain de cause. « *Un nouvel arrêté va être discuté pour annuler cette décision* », a promis Céline Jourdan, conseillère municipale.

## « Comment on va travailler ? »

Avant cette décision, une trentaine de commerçants en colère avaient haussé le ton face à Claude Astore, adjoint au maire. « *Et comment on va travailler nous ?* » s'insurge Sabine Hiltenbrand, gérante du Big bazar. Avis partagé par ses pairs. Ils sont unanimes : faire de ces deux avenues une zone piétonne représente un réel manque à gagner. « *Combien de fois des clientes sont revenues parce qu'elles avaient vu un article en vitrine sur le passage !* », s'accordent



**Des commerçants en colère à l'emplacement de la barrière qui devait couper la route. Ils veulent créer une nouvelle association « pour le renouveau des Sablettes ».**

(Photo L. B.)

plusieurs vendeuses. Des réactions à chaud ? Il faut dire qu'ils n'ont appris la nouvelle que le matin même. De quoi surprendre Claude Astore. D'après lui, le problème a déjà été évoqué lors de la dernière réunion des « Commerçants du Sud » (voir ci-contre). « *Cette association n'est pas du tout représentative des commerçants* », estime Flo-

rent Imbert, du snack Emy.

## « Personne n'était au courant »

« *On est peu à en faire partie, car on ne nous demande jamais notre avis. La preuve personne n'était au courant de la fermeture programmée des avenues !* », complète Sabine Hiltenbrand. Les élus et les commerçants n'ont pas d'interlocuteur com-

mun.

Face à cette « goutte d'eau qui fait déborder le vase », des commerçants ont décidé de créer une nouvelle association.

« *C'est bien, maintenant ils vont se fédérer et éviter ce genre de mésentente* », espère Cécile Jourdin. Au total 107 voitures ont été placées en fourrière l'été dernier. « *Et les gens qui se*

*font enlever leur voiture ne reviennent pas en vacances ici !* », affirme un agent de police.

Autre argument avancé par les élus : le meilleur cadre de vie apporté par la zone piétonne. À l'image du port de Sanary, pris en exemple... Mais aux Sablettes, les commerçants n'ont rien voulu entendre.

**LAURA BERLIOZ**

**« Je n'ai jamais donné mon accord ! »**



**Bernard Benet.**

(Photo doc D. L.)

Contacté par téléphone, Bernard Benet, le président de l'association des Commerçants du Sud et gérant du bar « L'Escale », nie en bloc avoir été informé par la municipalité de la fermeture des routes et d'avoir approuvé cette décision : « *Ce n'était pas à l'ordre du jour. Lors de l'assemblée générale, les élus ont juste évoqué cette possibilité, je n'ai jamais donné mon accord.* »

Bernard Benet affirme avoir proposé une zone de rencontre. Il se positionne « *contre la fermeture des routes* », mais n'a pas tenu à se déplacer hier après-midi. Tandis que les quelques membres des « Commerçants du sud » présents déplorent ne pas avoir été prévenus de cette réunion, le président assure « *avoir envoyé 80 mails pour seulement 15 réponses en retour.* »